



Groupement de préfiguration du DOSSIER MEDICAL PERSONNEL

Paris, le 7 février 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dossier Médical Personnel Sélection de 17 sites pilotes sur 13 régions pour les expérimentations 2006

Le GIP- DMP, annonce la sélection de 17 sites pilotes, répartis dans 13 régions pour expérimenter le Dossier médical personnel.

La loi portant réforme de l'assurance maladie d'août 2004 prévoit de mettre à disposition des bénéficiaires de l'assurance maladie un dossier médical personnel (DMP) dès 2007.

Le dossier médical personnel est un dossier informatisé, confidentiel qui permettra à chaque patient qui le souhaite d'avoir un point d'accès unique à son parcours de soins. Le dossier médical personnel permettra notamment de limiter les prescriptions redondantes, l'interaction médicamenteuse. Il permettra à terme de recenser les informations médicales nécessaires au patient (comptes rendus, imagerie médicale...) lors de consultations multiples ou changement de praticien apportant ainsi une réelle simplification de la vie du patient dans ses démarches de soin.

Dans un souci de convergence des divers dossiers médicaux existants et afin de définir un modèle commun, le calendrier de mise en œuvre du dossier médical personnel prévoit une phase d'expérimentation. Cette phase vise à évaluer concrètement que les solutions techniques retenues dans l'appel d'offres pour le futur fonctionnement du futur DMP permettent de répondre aux attentes des professionnels de santé et des patients ainsi qu'aux exigences de sécurité et de confidentialité prévues par la loi. Le cahier des charges de l'appel d'offres sur la généralisation du dossier médical personnel tiendra compte de ces enseignements.

L'expérimentation lancée par le GIP DMP concerne 30 000 dossiers de patients réels. Elle se fait sur la base du volontariat des patients et des professionnels de santé. Elle mobilise environ 1 500 professionnels de santé libéraux, 68 établissements de soins publics et privés et 37 réseaux de soins.

Cette expérimentation sera conduite sous la responsabilité technique du GIP-DMP par six consortiums qui devront préalablement être agréés hébergeurs de données de santé, après avis de la CNIL et du comité d'agrément, conformément au décret du 4 janvier 2006 relatif à l'hébergement des données de santé à caractère personnel.

A la mi 2007, chaque personne qui le souhaite pourra demander l'ouverture de son DMP sur l'ensemble du territoire.

Des éléments d'informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de Dominique Hordé (GIP-DMP - 01 40 56 78 37), ainsi que sur le site Internet www.d-m-p.org .

Annexe : Liste des 17 sites pilotes

Localisation	Hébergeur
- Alsace	Cegedim – Thalès
- Aquitaine Nord	Cegedim – Thalès
- Aquitaine sud	Santeos (Atos- Unimédecine – HP – Strateos – Cerner)
- Basse- Normandie	Siemens- Bull – EDS
- Champagne	Santeos / Atos- Unimédecine – HP – Strateos– Cerner
- Haute-Normandie	<i>in</i> Vita – Accenture - La Poste – neuf -cegetel Intra - Call Center- Jet Multimedia -Sun microsystems
- Ile -de -France (Paris Est)	France Télécom - IBM - CAP GEMINI - SNR
- Ile-de France (Paris Ouest)	<i>in</i> Vita – Accenture - La Poste – neuf cegetel- Intra Call Center- Jet Multimedia – Sun microsystems
- Languedoc –Roussillon	France Télécom – IBM – CAP GEMINI – SNR
- Limousin	Siemens- Bull – EDS
- Midi -Pyrénées	Siemens- Bull – EDS
- Nord -Pas -de -Calais (Bassin minier)	<i>in</i> Vita – Accenture - La Poste – neuf cegetel- Intra Call Center- Jet Multimedia - Sun microsystems
- Nord- Pas -de- Calais (Nord)	France Télécom – IBM – CAP GEMINI – SNR
- Pays de Loire	Siemens- Bull – EDS
- Picardie	Santeos (Atos - Unimédecine- HP- Strateos -Cerner)
- Rhône-Alpes (Annecy)	D3P (RSS - Microsoft - Medcost / Doctissimo)
- Rhône- Alpes (Lyon)	D3P (RSS - Microsoft - Medcost / Doctissimo)